

# TOUT SAVOIR sur l'apprentissage



## Vendeur magasinier

### III Quelles formations aux CFA de la Chambre de Métiers des Côtes d'Armor ?

Nom de la formation	Origine scolaire	Site de formation	Niveau de diplôme
<b>Contrat d'apprentissage</b> <b>CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Equipements Automobiles</b> - 2 ans 2 semaines entreprise / 1 semaine CFA 13 semaines de formation au CFA/an	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dès la fin de la 3<sup>e</sup></li><li>• En 1 an pour les titulaires d'un diplôme de même secteur professionnel</li></ul>	Dinan	5
<b>Contrat de professionnalisation*</b> <b>CQP Conseiller de Vente Confirmé en Pièces de Rechange et Accessoires</b> - 14 mois 16 semaines de cours au CFA	<ul style="list-style-type: none"><li>• CAP Vendeur magasinier ou CAP Vente</li><li>• BAC Pro Logistique</li><li>• BAC Pro Maintenance</li><li>• BAC Pro Commerce</li></ul>	Dinan	4

\* Nous consulter



### III Quelles sont les conditions pour entrer en apprentissage ?

#### Avoir entre 16 et 29 ans révolus

- Au lendemain des 15 ans sous réserve que la classe de 3<sup>e</sup> ait été effectuée en totalité.
- A partir de 16 ans et jusqu'à la veille des 30 ans. Plus de 29 ans, nous consulter.
- Vous aurez 15 ans entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, nous consulter.

#### Trouver un maître d'apprentissage

- Par des candidatures spontanées auprès des entreprises, en effectuant des stages découverte, en consultant les offres sur le site de Bretagne Alternance ([www.bretagne-alternance.com](http://www.bretagne-alternance.com)) et en y déposant son CV...
- En contactant le CFA du Campus de Dinan au 02 96 76 27 49, qui peut vous mettre en relation avec une entreprise.

#### Candidater au CFA

- Télécharger la fiche de candidature sur le site [www.cfa-cotesdarmor.fr](http://www.cfa-cotesdarmor.fr) ou la retirer au CFA.
- La compléter avec le futur employeur et la transmettre au CFA. Cette fiche permet de pré-inscrire le jeune dans l'une de nos sections. Les fiches de candidature sont traitées par ordre d'arrivée, en fonction des places disponibles.

#### Demander un contrat d'apprentissage

**C'est à l'employeur de faire la demande du contrat à partir du mois de mai** auprès du service Apprentissage de la Chambre Consulaire dont il dépend (CCI ou Chambre de Métiers).



Lorsque le contrat d'apprentissage est signé et visé par le CFA, l'inscription est définitive et officielle.

# TOUT SAVOIR sur l'apprentissage

## III Début du contrat

Le contrat d'apprentissage peut démarrer dès le 1<sup>er</sup> juillet.

## III Période d'essai

Période d'une durée de 45 jours consécutifs ou non de formation pratique en entreprise, durant laquelle le contrat peut être rompu par l'une ou l'autre des parties.

## III Congés

Le contrat d'apprentissage donne droit à 5 semaines de congés payés par année complète travaillée.

## III Quelle rémunération ?

APPRENTISSAGE	CAP	Moins de 18 ans*	18-20 ans*	21-25 ans**	26 ans et plus**
1 <sup>re</sup> année		27 % du Smic	43 % du Smic	53 % du Smic	100 % du Smic
2 <sup>e</sup> année		39 % du Smic	51 % du Smic	61 % du Smic	100 % du Smic

\* Salaire minimum sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables.

\*\* % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est supérieur au SMIC.

CONTRAT DE PRO	CQP	Droit général	Au moins titulaires d'un diplôme (BAC Pro) ou titre professionnel de niveau IV
Moins de 21 ans		55 % du Smic	65 % du Smic
De 21 ans à moins de 26 ans		70 % du Smic	80 % du Smic
26 ans et plus		100 % du Smic (sans être inférieur à 85 % du Salaire Minimum Conventionnel)	

## III Quelles aides pour les entreprises ?

Toutes les informations sur le site [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

## III Quelles aides pour les apprentis ?

Elles sont versées par la **Région Bretagne** et par l'**État**.

- **Aide Argoat 2019** (hébergement, restauration et transport) : **jusqu'à décembre 2019** en fonction de l'âge, du diplôme préparé et de la date de début de contrat.
- **Aide au permis de conduire (permis B) de 500€** : avoir 18 ans minimum et en faire la demande auprès du CFA.
- **Aide au Premier équipement professionnel** : 60 € (pour les contrats signés avant le 1er janvier 2020).

### Besoin d'informations complémentaires ?

CFA Campus de Dinan-Aucaleuc  
02 96 76 27 49 - s.gomez@cma22.fr



[www.cfa-cotesdarmor.fr](http://www.cfa-cotesdarmor.fr)

